

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1297

Buchbesprechung: Pour une critique de la barbarie moderne : écrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme [Enzo Traverso]

Autor: Gavillet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une critique de la barbarie moderne

Enzo Traverso, universitaire marxiste, étudie quelques métamorphoses de l'antisémitisme dans une perspective ouverte de questionnement sur notre modernité.

L'ANTISÉMITISME (chose curieuse, ce mot n'apparaît qu'en 1880) est antérieur au nazisme, personne ne l'ignore. Mais le paroxysme de la solution finale et la filmographie qu'elle a inspirée occultent souvent une réflexion plus profonde sur son enracinement et les difficultés, celles de notre modernité, de son dépassement. Par exemple, la Révolution française émancipe les Juifs, mais elle contribue à forger l'Etat-nation dont certains théoriciens renouvelleront l'antisémitisme, le Juif étant pour eux réputé «cosmopolite» et corps étranger dans la nation.

C'est une réflexion de cette nature que propose Enzo Traverso, dans un essai qui regroupe six écrits. On n'y trouvera pas de recherches historiques nouvelles, mais une maîtrise de la bibliographie sur ce sujet, non seulement historique, mais philosophique. Ces six écrits ne sont pas six exposés, regroupés pour «faire un livre», mais la recherche continue d'un homme engagé. C'est l'intérêt du livre et son unité.

Déchristianisation et antisémitisme

Le premier essai «L'émancipation ou les apories du Juif citoyen» est consacré aux hésitations de 1790, à la difficulté de traduire dans les faits les principes de la Déclaration des droits de l'homme. Enzo Traverso rappelle que l'émancipation se fit en deux temps. Sans difficulté pour les Juifs sépharades issus de l'émigration portugaise et espagnole et associés à la bourgeoisie commerçante, notamment bordelaise. En revanche, les Juifs ashkénazes, alsaciens ou lorrains, rarement admis dans les cités, pour la plupart ne le furent qu'après une année en 1791; les résistances étaient fortes à l'Assemblée même, reflétant l'antisémitisme qui s'exprimait déjà dans les Cahiers de doléances. Mais la Révolution émancipatrice va développer en même temps un mouvement de déchristianisation qui, par la bande, touche le culte juif: des synagogues sont fermées, le sabbat interdit.

Enzo Traverso, marxiste, ne pouvait pas ne pas consacrer un écrit à Auschwitz, dont l'anormalité n'était pas imaginable comme une évolution naturelle du capitalisme. C'est le quatrième essai. Auschwitz exige une relecture critique de Marx. Mais il ne fut pas non plus rendu possible seulement par une perversion psychologique collective. L'irrationnel prenait appui sur une rationalité d'organisation qui correspondait à un stade d'évolution économique.

Le nazisme ne peut être coupé de l'évolution du capitalisme au XX^e siècle et de la première guerre mondiale. Il n'en est pas le fruit naturel, mais comme une mutation dégénérée.

Des cendres d'Auschwitz...

Enzo Traverso ne pouvait pas non plus éluder une réflexion sur le sionisme. C'est son dernier essai. On croit deviner, avant son choix, un scrupule et presque un tourment. Il s'appuie en conclusion sur un texte de Yehuda Elkana, ancien déporté, publié dans le quotidien *Haaretz*, qui est une ré-

TRANSPORT

flexion sur le sens de la mémoire. «Il y a, écrit Elkana, deux nations qui, métaphoriquement parlant, sont issues des cendres d'Auschwitz: d'un côté une minorité affirmant que «cela ne doit plus jamais se répéter» et, de l'autre, une majorité effrayée et obsédée pour laquelle «cela ne doit plus jamais nous arriver». Traverso comme Elkana choisit son camp, la minorité. L'internationalisme plutôt que le nationalisme (israélien).

Pourtant, parlant de l'émancipation de la Révolution française, il écrivait: «L'humain universel n'existe, juridiquement, que sous la forme des Etats-nations...». Le choix ne peut donc pas être simplifié et désincarné. Mais en fin de compte, ce n'est pas une thèse qu'Enzo Traverso veut nous démontrer, il nous renvoie à notre histoire dont nous sommes plus que de simples lecteurs. ag

Enzo Traverso. *Pour une critique de la barbarie moderne. Ecrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme.* Cahiers libres, Page deux. 1996.

En librairie ou aux Editions Page deux, c.p. 34, 1000 Lausanne 20.

La taxe de transit alpin

FRANCHIR LES ALPES aura donc, désormais pour les camions, un prix. C'est une donnée judicieuse du dispositif helvétique. La loi est mise en consultation. Et l'on soulignera deux aspects du projet.

Le péage n'est pas étendu aux véhicules automobiles, le passage des Alpes étant réputé compris dans la vignette autoroutière. Ainsi les Romands qui empruntent le Grand-St-Bernard continueront d'être discriminés. Mais il n'était pas question pour la Confédération de donner aux Tessinois le sentiment d'être pénalisés. Et exempter seulement les Urnais et les Tessinois, et les automobilistes des Grisons serait jugé contraire au droit européen au moment où nous cherchons à être eurocompatibles.

En revanche, une part de la taxe poids lourds sera restituée aux cantons affectés en tant que riverains.

Le problème que soulignent ces deux décisions, celui des territoires pour qui le franchissement des Alpes est un passage obligé pour accéder à l'Europe du Nord, montre qu'on ne peut pas se contenter de débattre du montant efficace pour transférer les camions de la route au rail. Les intérêts nationaux de l'Italie sont aussi en jeu, ceux de son industrie, ceux de son activité portuaire.

La diplomatie suisse devrait imaginer des compensations favorables à l'Italie. Une participation à l'aménagement de son réseau ferroviaire donnant accès aux lignes suisses fait partie de cette problématique. ag